

## Compte-rendu du second conseil d'école

Ecole du Forestou – Année scolaire 2014-2015

Le 17 mars 2015

Présents : Clément Dieucho, Zoé Lucas et Tomas Tusaccin, éco-délégués des élèves ; Cécile Le Rousic, Sophie Mahias, Séverine Gey, Claudie Poullaouec, Yann Picard et Roger Gallou, parents d'élèves élus ; Kamel Gouader, professeur d'arabe ; Neda Dekova, AVS; Nathalie Chaline, Adjointe au Maire ; Maëva Godec, responsable de site ; Jonathan Quitana, concierge ; Yveline Ramel, Claire Bellec, Myriam Floc'h, Nathalie Hudaverdian, Béatrice Delemailly, Philippe Ramel et Fabrice Deduyer, enseignants; Céline Rozec, directrice

Excusée : Brigitte Hü, conseillère municipale ; Mme Colin, DDEN

I - Présentation par les élèves du projet éco-école (actions menées dans les classes) et demande d'aménagement d'une salle de la biodiversité

L'école du Forestou est inscrite au dispositif éco-école. Les classes apprennent à découvrir et protéger la biodiversité. Le blog de l'école du Forestou à une catégorie éco-école, n'hésitez pas à aller la voir !

Les classes travaillent toutes sur le sujet :

### LE POTAGER et autres plantations

- Les maternelles et cycle 2 préparent la saison 2 du potager ! Les enfants ont fait des semis de tomates, de salades et de fleurs et les CP/ CE1 ont déjà planté des pommes de terre et des plantes aromatiques.
- Un nouveau composteur a été installé par les CE2 et Vert le Jardin. A la cantine, nous mettons nos déchets dans un bio-seau puis dans le composteur.
- Dans le patio de maternelle, les bulbes plantés avant Noël commencent à donner des fleurs.
- En PS et GS, les mésanges viennent manger les boules de graisse. Elles repèrent peut-être aussi les deux nids qui ont été installés...
- Les enfants de PS-MS ont fabriqué une maquette de jardin...

### LA BIODIVERSITE autour de l'école

- Les enfants de PS, CE2 et CM1-CM2 observent la biodiversité dans le potager et autour avec Bretagne Vivante. Pour l'instant, nous avons trouvé des limaces, des vers de terre, des cloportes. Nous les avons observés à la boîte loupe. Nous allons aussi observer la flore.
- Un hôtel à insectes a été fabriqué et installé dans le potager, il va bientôt être aménagé par les PS et les CP.
- Les enfants de cycle 2 participent à une animation sur les arbres avec le conservatoire botanique du Stang Alar. Ils sont allés en sortie au vallon aujourd'hui.

### Projet RECYLUM

L'école du Forestou participe cette année au projet « RECYLUM », C'est un éco-organisme pour la collecte et le recyclage des lampes à économie d'énergie. Il a pour

mission d'expliquer l'intérêt de préserver nos ressources en recyclant des lampes usagées.

### **SALLE de la biodiversité**

Elle va être installée dans l'ancienne salle d'arts plastiques. Il y aura 4 coins :

- coin documentation
- coin élevage
- coin expériences
- coin jeux

Nous avons commencé à fabriquer des jeux de société pendant les TAP.

### **Travail sur la météo**

En collaboration avec météoFrance la classe de CM2 est engagée dans un projet météo et école. Nous avons travaillé sur plusieurs thèmes :

- Sur la température, comment mesurer la température ? Dans quelles conditions ? Nous avons été sensibilisés à la modification du climat (lors de la fête de la science au quartz).
- Nous avons commencé à nous intéresser au climat dans les pôles grâce au site de l'IPEV (Institut Polaire) et en géographie nous comparons les différents types de climat sur la planète
- Des exposés ont été réalisés par les élèves sur : les instruments de mesure, les phénomènes météo, la formation des nuages. Ces thèmes ont été précisés lors de la visite d'une personne de météoFrance.
- La classe a aidé à la construction d'un abri météo pour le jardin de l'école.

### **Animation sur les requins**

La classe a obtenu une aide au projet d'école par la mairie.

Cette animation portait sur les requins pèlerin et était menée par l'APECS (Association Pour l' Etude et la Conservation des Sélaciens )

Nous avons appris beaucoup sur les requins et plus particulièrement sur les requins pèlerins. Nous avons été sensibilisés sur la protection des requins, leur importance dans la chaîne alimentaire et l'importance de la biodiversité.

### **Recyclage :**

La classe de CE1 a fait des décorations en recyclage pour le patio. En maternelle, les enfants ont fait des arts plastiques avec des objets recyclés, en classe et en TAP. Pour Noël, nous avons aussi fabriqué des décorations recyclées pendant les récréations avec les AVS.

### **FORESTIVAL de la biodiversité**

Le 25 juin, ça sera le Forestival de la biodiversité. Nous exposerons tous les travaux de l'année. Nous inviterons les parents et les habitants du quartier pour les informer sur la biodiversité.

Le conseil remercie les délégués pour leur présentation.

II - Présentation par Kamel Gouader, professeur d'arabe, du dispositif ELCO

M. Gouader est un enseignant tunisien, employé par l'Ambassade de Tunisie pour donner des cours d'ELCO dans les écoles et collèges.

Ce dispositif est mis en place par l'éducation nationale (sous la responsabilité de M. Trobo en Finistère, IEN) en partenariat avec l'ambassade de Tunisie.

Les cours ont lieu pendant 4 ans, en cours différés, 1h30 par semaine, du CE1 au CM2. A l'école du Forestou ils ont lieu le lundi, de 16h30 à 18h, dans la salle informatique de l'école. Ils sont proposés dans un premier temps à toutes les familles dont l'arabe est la langue ou culture d'origine, mais l'offre peut être élargie dans un second temps aux autres élèves, dans la limite des places disponibles.

Au Forestou, dix élèves participent à ce cours cette année. A partir du moment où ils y sont inscrits, les élèves ont une obligation d'assiduité. Les enseignements sont dispensés sous le contrôle d'un Inspecteur. Des évaluations sont mises en places et transmises aux parents et le niveau A1 est visé en fin d'apprentissage (comme en anglais à la fin du CM2).

Des parents d'élèves s'interrogent sur le nombre d'élèves fréquentant le cours. Ils sont dix cette année.

Un délégué des élèves souhaite savoir si des cours de portugais seraient également proposés. La réponse est non parce que les cours sont proposés en fonction du personnel mis à disposition dans les départements par leurs ambassades de pays d'origine. M.Trobo a précisé après le conseil que les cours d'ELCO étaient également proposés en arabe parce qu'aucun enseignement de l'arabe n'est proposé par ailleurs au cours de la scolarité (ce qui n'est pas le cas du portugais, qui est une option dans certains collèges ou lycées).

### III - Présentation par Maëva Godec, responsable de site, du fonctionnement des temps périscolaires (animations et objectifs)

Voici les objectifs des temps périscolaires :

- Favoriser la réussite de tous les enfants
- Permettre l'apprentissage du vivre ensemble
- Permettre la prise en compte des rythmes et des besoins de l'enfant
- Favoriser la relation enfant-famille-école- périscolaire

#### **La halte d'accueil**

C'est un moment de détente avant ou après l'école, les animatrices s'adaptent aux besoins des enfants.

Le téléphone de la halte est le 02.98.46.48.87

Pour rappel, les parents laissent un message s'il y a besoin de garder un enfant en urgence. Les animatrices vérifient le répondeur avant cet horaire.

Le déroulement pour le soir :

- ½ heure d'activité entre 16h30 et 17h
- Gouter de 17h à 17h30
- Jeux sur la cour ou en salle jusqu'à 19h.

#### **La pause méridienne**

Les transferts de sécurité se font avec les listings de la mairie, à 12h dans les classes pour les élémentaires et dans les couloirs pour les enfants de maternelle.

#### Les élémentaires

La première partie de l'année a permis la mise en place des règles de vie sous forme d'un livret distribué à chacun des enfants.

Des outils de non-violence sont proposés et installés dans les salles d'activités: la

roue des sentiments et un affichage de la bienveillance avec des affiches de la CNV et les différents besoins et sentiments que chacun peut ressentir.

Il y a 2 services de repas à table :

54 enfants au 1<sup>er</sup> avec les animateurs Oumar, Leslie, Chloé puis à 13h Ilham

44 enfants au 2<sup>ème</sup> service avec Soizic et Marie-Line

Les enfants qui ont des Activités Pédagogiques Complémentaires avec les enseignants mangent à 12h.

Les activités proposées :

- sport collectifs et jeux sur la cour ou dans le gymnase
- activités manuelles ou d'expression en salles d'activités (garderie)

Tous les jours les enfants ont le choix de faire une activité ou de rester dans la cour. En fonction de la météo et de la fatigue des enfants, les animateurs adaptent les animations.

Un conseil d'enfants est mis en place avec les délégués des classes afin de faire des bilans sur les difficultés rencontrées, les règles de vie, les activités, les propositions des enfants sur les différents temps d'accueil.

### Les Maternelles

Les tout-petits mangent à 12h, 4 adultes les accompagnent pendant le repas. C'est un moment intense car les enfants ne sont pas autonomes lors de leur repas. C'est un apprentissage au quotidien : se servir de ses couverts, couper les aliments, goûter à tout... Ensuite vient le moment de la sieste.

Pour les enfants de grande section, un temps d'aération et de jeu se passe sur la cour. La salle de motricité et la salle de jeu sont utilisées en cas de mauvais temps. Au programme : vélos, ballons, structures, jeux de construction, histoires, dessin... Ils vont ensuite manger à 13h. Quand ils ont fini de manger, ils vont dehors en temps d'aération avant de retourner en classe.

### **Les Temps d'activités Périscolaires**

Les transferts de responsabilité se font sur la même base que la pause méridienne à 15h10.

### Les maternelles

- TPS-PS :

Réveil en échelonné puis jeu sur la cour. Activités manuelles le lundi, parcours sportifs le jeudi

- PS-MS :

Jeux libres sur la cour puis activités manuelles, sportives, d'expression, jeux de société et contes dans différentes salles.

- GS:

Jeux libres sur la cour puis le lundi activités manuelles, danse et jeux libres en salle; le jeudi sport dans le gymnase ou relaxation.

### Les élémentaires

- Les ateliers se font par tranche d'âges : 6-8ans et 9-12 ans.
- L'inscription à une activité vaut pour une période de 7 à 8 semaines. Les choix se font à partir des envies des enfants et sont répertoriés dans un tableau, les 2 tranches d'âges peuvent avoir les mêmes activités (chacune sur une période). La responsable de site fait les groupes.
- Le passeport est un lien avec les familles. Il reste dans le cartable, il n'est plus donné à l'animateur du groupe qui a déjà sa liste d'enfants.
- Les activités proposées sont diverses : sportives, manuelles, techniques, d'expression... L'équipe est composée d'animateurs municipaux et d'animateurs de

la Maison Pour Tous du Guelmeur. En effet lors de chaque TAP , 54 enfants se déplacent à la MPT.

- Le projet d'animation est établi en fonction des compétences de chacun et des demandes des enfants.

### **Le projet pédagogique**

Il est en cours d'écriture. Il sera donné dès qu'il sera terminé : à l'équipe enseignante, à l'association des parents d'élèves. Il sera disponible auprès de la responsable de site.

En parallèle de tous les projets sur les différents temps périscolaire., le **projet nature** se met en place autour de 2 carrés potagers, de création de jeux sur le thème de la nature et de l'embellissement du grillage le long des salles d'activités côté halte d'accueil.

Certains parents font remonter la difficulté à savoir ce qui est fait pendant le temps de TAP. Maëva Godec explique que des panneaux informatifs sont disposés dans les deux écoles. Toutefois, les parents de GS (de la classe de GS-CP) ne passent pas en maternelle. Un panneau pourrait donc également être installé dans le couloir de la classe de GS-CP.

#### **IV - Stages de remise à niveau : présentation et ajout au projet d'école**

La directrice présente au conseil le fonctionnement des stages de remis à niveau :  
Chaque année scolaire les élèves rencontrant des difficultés en mathématique et/ou en français, peuvent bénéficier d'un à trois stages de remise à niveau. Ces stages ont commencé en 2007-2008 sous le ministère de Xavier Darcos.

Le stage concerne les élèves de CE1, CM1 et CM2
Il dure 3h par jour (9h-12h), 5 matins pendant une semaine de vacances à Pâques, en juillet à la sortie des classes et/ou en août avant la rentrée
Le stage est proposé aux parents des élèves en difficulté par l'enseignant de la classe.
Le stage est encadré par un enseignant qui n'appartient pas nécessairement à l'école du Forestou et peut avoir lieu dans une autre école.
L'enseignant de la classe donne à l'enseignant encadrant le stage des informations sur les principales difficultés de chaque élève inscrit, ainsi que les coordonnées de ses parents.
L'enseignant encadrant le stage rédige une fiche bilan en fin de stage, transmise aux parents et à l'école.
Les parents qui signent l'autorisation de participation doivent veiller à l'assiduité de leur enfant.

Ce tableau est ajouté au projet d'école.

#### **V - Présentation du document unique et demandes de travaux**

L'éducation nationale est en train de mettre en place dans les écoles le document unique, document existant dans la majorité des entreprises privées. Il s'agit de recenser tous les risques liés à la pratique de notre métier.

Nous avons donc réfléchi en équipe (enseignants et AVS) pour aboutir à un tableau recensant les risques et les ordonnant en termes de fréquence et de gravité. Dans un second temps, nous avons rédigé des « fiches actions », ie les actions à mettre en place

pour prévenir ces risques. Une fiche d'actions à mettre en place par l'école, une pour l'éducation nationale (nous avons par exemple demandé des formations gestes et postures pour prévenir les problèmes de dos intervenant souvent chez les enseignants, surtout dans les petites classes) et une pour la ville, responsable des locaux.

La fiche action mairie est donc présentée en conseil d'école. La création d'un passage couvert entre les deux écoles, l'installation d'un meilleur affichage aux abords du parking, la création d'un passage clouté entre l'école et le gymnase, la mise un place d'un meilleur chauffage (surtout en rez de chaussée élémentaire), l'installation d'un point d'eau en salle des maîtres et la mise à disposition d'un escabeau et d'un diable nous semble être prioritaires.

Voici la liste exhaustive des risques recensés.

Situation dangereuse	Actions de Prévention	Pilote de l'action
Pas de passage couvert entre les deux écoles (accès à la salle des maîtres, au photocopieur, à la bibliothèque, au bureau de direction) : sol très glissant en extérieur (petit pavés couverts de mousse et non plats, rupture de niveau : passages nombreux (jusqu'à 50 passages par jour, risque de mauvaise chute fréquent)	<b>Création d'un passage couvert entre les deux écoles permettant une circulation sécurisé et rapide au sein de l'école</b>	Ville de Brest
Passage dangereux entre cour élémentaire et terrain de foot : pente abrupte et glissante et but juste dans le passage (ballons arrivant sur les gens qui passent)	Déplacement de l'entrée de la cour du bas pour créer une pente plus douce entre les deux cours et une entrée distancée du but de foot	Ville de Brest
Utilisation de moyens dangereux pour réaliser les affichages en hauteur.	<b>Mise à disposition d'un escabeau par étage</b> , installation de panneaux de liège ou remplacement des barres en bois dans lequel il est difficile de planter des punaises pour le moment (bois trop dur)	Ville de Brest
mousse de protection autour des jeux de cour de maternelle glissante	Traitement régulier des mousses	Ville de Brest
Sols abîmés en élémentaire (linoleums déchirés ou très usés) dans les classes et couloirs, risque de chute très fréquent	Réfection des sols défectueux	Ville de Brest
Piétons sur parking réservé au personnel, manque de visibilité sur les enfants présents sur le parking	<b>Meilleure délimitation les lieux ou ajouter un affichage supplémentaire aux entrées du parking</b>	Ville de Brest
Déplacements à pied en milieu urbain (accès au gymnase, sorties...)	Mise à disposition de gilets de sécurité pour les déplacements par temps brumeux ou de nuit. <b>Créer un passage piéton entre l'école maternelle et le gymnase (le passage piéton de l'entrée de rue étant trop dangereux).</b>	Ville de Brest
Manutention manuelle répétée si scolarisation d'enfants en situation de handicap moteur.	Installation d'ascenseurs ou de rampes entre les paliers.	Ville de Brest
Flexions du dos répétées liées à la hauteur du mobilier et à la taille des enfants, douleurs au dos, troubles musculo-squelettiques. Manutention manuelle de charges lourdes (ramettes, livres, matériel d'EPS)	Mise à disposition d'un tabouret à roulettes (position à genoux avec support sous genoux pour dos droit) en maternelle? Mise à disposition de réelles chaises de bureau. <b>Mise à disposition d'un diable</b> au cycle 3 pour transporter les séries de manuels partagés entre les classes.	Ville de Brest

Exposition au sang ou aux agents pathogènes lors des activités de soins.	Mise à disposition de gants jetables pour les soins	Ville de Brest
Questionnement sur la présence de radon dans l'école	<b>Information sur la présence de radon dans l'école et sur les éventuels risques encourus</b>	Ville de Brest
Exposition prolongée à des niveaux sonores élevés	Mesurage de l'exposition au bruit, faire réaliser un traitement acoustique des locaux (cantine). Changer sonnette beaucoup trop forte et/ou trop proche des classes en élémentaire.	Ville de Brest
Salles de classes du rez de chaussée élémentaire très froides; chauffage/isolation de la salle des maîtres inexistante : espace de réunion et de déjeuner très froid.	<b>Étude du chauffage des classes d'élémentaire;</b> Installation un deuxième chauffage en salle des maîtres et/ou révision de son isolation.	Ville de Brest
Salle des maîtres offrant des conditions de travail très désagréables : salle très froide, sans point d'eau	<b>Installation d'un point d'eau en salle des maîtres</b> pour pouvoir y déjeuner mais aussi faire un café au personnel et aux intervenants extérieurs sans devoir aller chercher de l'eau ou nettoyer les tasses dans les lavabos des toilettes !	Ville de Brest
Des extincteurs sont en place et aux normes, cependant les enseignants s'inquiètent d'une absence de formation quant à leur utilisation. Installation de chauffage au gaz et installations électriques	Formation pour mettre l'école en sécurité : gaz, électricité, extincteurs.	Ville et éducation nationale

**D'autres demande de travaux** sont faites par Jonathan Quitana, concierge, en concertation avec l'équipe enseignante :

– Escabeau à l'étage

L'exercice récent de PPMS a montré la nécessité de l'installation d'un second escabeau en élémentaire. En effet, les classes se regroupent à l'étage et il n'est pas possible pour l'enseignant encadrant son groupe dans une situation d'urgence de transporter un escabeau. Or il est indispensable d'en avoir un pour couper la VMC.

– Sols élémentaire

Cette demande rejoint celle faite dans le tableau du document unique, certains sols sont très abîmés et ont besoin d'être changés.

– Passage entre écoles et réfection de la cantine

Cela rejoint aussi la demande du document unique. Le conseil ajoute que la cantine est un lieu très sonore qui nécessite des travaux. Les parents élus s'interrogent aussi sur ce point qui a été évoqué au premier conseil. Mme Chaline précise que le cas de l'école est à l'étude pour 2015.

– Réfection de la peinture du hall

M. Quintana demande à ce que le hall d'élémentaire soit repeint. En effet, la peinture est abîmée par endroits (poteaux mais aussi murs aux endroit où du matériel électrique a été déposé).

**Les parents élus s'interrogent sur plusieurs points, évoqués au premier conseil :**

>> Le porte-vélo demandé près de la garderie n'a pas été installé. Sera-t-il mis en place?

>> Les distributeurs de papier toilette dans les WC d'élémentaire ne sont pas en place pour l'instant. M. Quintana explique que c'est en cours, 18 distributeurs ayant été commandés.

>> L'escargot n'a pas été repeint sur la cour, c'était une demande des délégués des élèves. Toutefois, il semble que ces peintures soient réalisées en été. La demande est donc relancée.

>> Les élèves ont manqué de savon dans les toilettes élémentaire pendant l'hiver. M.

Quintana explique qu'il y a eu un problème avec le fournisseur mais que c'est à présent réglé.

>> Les parents trouvent la rue d'Estienne d'Orves très dangereuse et le panneau attention école est placé très loin de l'intersection rue Jean Teuroc/ rue d'Estienne d'Orves. Il y en a un plus bas dans la rue en venant de la gare, mais il semble correspondre à l'entrée de Charles de Foucault. Un panneau placé plus haut dans la rue permettrait de faire ralentir les voitures à cet endroit très passant, alors que beaucoup d'élèves quittent l'école à pied.

Les parents élus ont souhaité ajouter deux points à l'ordre du jour

– **Sortie des élèves allant à la MPT le mercredi**

L'association des parents d'élèves s'interroge sur le cas des élèves allant à la MPT le mercredi et qui trouvent difficile de voir les autres enfants rentrer à la maison tandis qu'eux vont manger à la cantine. Les parents souhaitent savoir si ces élèves peuvent partir avant les autres.

La directrice explique que cela est déjà le cas. Les élèves allant à la MPT sortent de classe avec l'animatrice de MPT juste avant l'ouverture des portes aux parents, afin qu'ils ne voient pas les autres parents attendre leurs enfants en sortant de la classe. Ceci dit, les enfants voient effectivement des parents lors de leur passage aux toilettes, juste avant de passer à table.

Toutefois, il n'est pas possible de laisser les élèves allant à la MPT quitter la classe plus tôt. Ils sont en effet sous la responsabilité de l'enseignant jusqu'à midi et le centre de loisirs est une autre structure prenant le relais ensuite.

Les enseignants précisent également que cette transition se passe bien. Très peu d'élèves sont concernés (2 à la fois au maximum en TPS-PS), et il y a peu de pleurs.

– **Vente d'alcool à la kermesse**

L'Association des Parents d'Elèves a commencé à préparer la kermesse et à réfléchir aux actions possibles pour rejoindre le projet éco-école (gobelets recyclables ou consignés, vente de jus bio..). La question de la vente d'alcool -cidre ou bière- à la kermesse est alors apparue et l'APE a souhaité en discuter avec le conseil.

Les enseignants ne s'opposent pas à la vente d'alcool lors de la kermesse. L'ensemble du conseil s'accorde sur une vente raisonnable, éventuellement limitée à certaines heures de la journée, et bien encadrée.